

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SONDAGE

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE : LA FORMATION COMME REMÈDE

MONTRÉAL, LE 15 DÉCEMBRE 2023 — Avec encore plus de 21 300 postes vacants dans le secteur manufacturier au Québec, la pénurie de main-d'œuvre affecte toujours les entreprises d'ici, particulièrement celles qui comptent moins de 100 employés. Conséquemment, près de 60 % de l'ensemble des entreprises manufacturières refusent encore des contrats, réduisent leurs soumissions ou encaissent des pénalités dues aux retards de livraison.

C'est ce que révèlent les résultats d'un sondage mené par Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) auprès de plus de 168 entreprises ayant des postes à pourvoir, qui avait comme objectif d'analyser les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur le secteur manufacturier et ses impacts sur l'économie québécoise.

Formation de la main-d'œuvre — davantage de moyens pour favoriser cette solution efficace

Avec des difficultés de recrutement qui sont là pour rester et des pressions grandissantes pour améliorer leur productivité, les manufacturiers québécois doivent investir pour améliorer leur performance et adopter les meilleures pratiques.

À peine plus de la moitié des entreprises (57 %) ont sollicité de l'aide gouvernementale en matière de formation de la main-d'œuvre.

- Une entreprise sur trois n'a jamais effectué de demande de soutien en matière de formation.
- Parmi les entreprises qui ont effectué une demande, près d'une entreprise sur cinq s'est vue refuser de l'aide.
- Parmi les entreprises qui ont reçu une aide gouvernementale, le tiers juge qu'elle est demeurée insuffisante.

Le manque de formation de la main-d'œuvre a aussi des conséquences sur la qualité des produits, notamment en raison de l'expérience moins grande du personnel et d'une perte de productivité due aux besoins de formation et d'intégration du nouveau personnel.

Rappelons que le gouvernement du Québec a coupé, l'an dernier, 200 M\$ dans le budget du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette coupe budgétaire complique ou ralentit les efforts des entreprises pour former et requalifier la main-d'œuvre. À titre

d'exemple, l'une des conséquences actuelles est que les entreprises de moins de 100 employés ont été priorisées, ce qui signifie que plusieurs PME qui ont des besoins importants en formation sont exclues.

Des solutions à court et moyen terme

MEQ propose au gouvernement de mettre en place des mesures pertinentes et ciblées afin premièrement de valoriser les métiers manufacturiers et, deuxièmement, de prioriser les entreprises qui réalisent des projets d'augmentation de la productivité et qui ont conséquemment besoin de former leurs travailleurs.

Valoriser les métiers manufacturiers et favoriser de l'accès des programmes à l'ensemble des entreprises

1. Soutenir activement la formation dans les métiers prioritaires du manufacturier, à l'image de certaines mesures mises de l'avant dans le Plan d'action pour la main-d'œuvre.
2. S'assurer que les programmes d'Emploi Québec soient disponibles aussi pour les entreprises de 100 employés et plus.

Arrimage de la main-d'œuvre avec la productivité

3. Rétablir le niveau de financement dans les programmes d'Emploi Québec pour tous les projets qui visent à augmenter la productivité.
4. Prioriser la formation des directeurs d'usine et des gestionnaires sur les compétences technologiques et environnementales.

Prioriser la formation visant à augmenter le développement des compétences techniques pour la maintenance des machines, dans un contexte d'automatisation et de robotisation.

Citation

« La pénurie de main-d'œuvre est encore le principal frein pour la croissance du secteur manufacturier. La formation de la main-d'œuvre devient alors plus pertinente que jamais pour améliorer les compétences de nos employés et permettre d'augmenter la productivité du secteur manufacturier. Le gouvernement doit, dès le prochain budget, augmenter les sommes disponibles pour faciliter la formation de la main-d'œuvre, auprès des entreprises qui investissent pour augmenter leur productivité.

Véronique Proulx, présidente-directrice générale de MEQ.

À propos de Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ)

MEQ représente 1 100 manufacturiers à travers le Québec. Le secteur manufacturier québécois emploie plus de 502 300 personnes et représente 12,6 % du PIB ainsi que 86,1 % des exportations. Ce secteur a généré des ventes globales de près de 213,2 milliards de dollars en 2022.

Renseignements

Marc-André Gosselin

514-978-9733

Marc-Andre.Gosselin@meq.ca